

Vivre à

Quetigny

JUIN 2016 | N° 189

30 ANS

JUMELAGE

QUETIGNY - BOUS - KOULIKORO

↳ > **12** 2016
JUIN

QUETIGNY



Economie
**Agir pour
l'emploi local** p.6



Statuts de l' élu
**Responsabilités
et engagements** p.9



En Quet d'ailleurs
**Nouveau festival de
musiques du monde** p.18



au quotidien

4 Rappel de la réglementation en matière de nuisances sonores, Passeport ! Attention aux délais, Impôts locaux : hausse modérée de la pression fiscale, premiers déploiements de la fibre optique

actualités

6 Vers un guichet unique pour les demandeurs d'emplois de Quetigny

8 14 réunions élus / habitants programmées dans les quartiers

9 Statut de l' élu : temps partagé et pleine responsabilité

10 Un annuaire pour donner une seconde vie aux objets

16 Mise en place de chantiers jeunes éducatifs

17 En route pour les J.O. : Yémi Apithy a une touche du rêve olympique

dossier

11 Jumelage coopération : 30 ans d'actions et de solidarité nord/sud

dans les quartiers

15 Les travaux près de chez vous

culture

18 Nouveau temps fort culturel avec En Quet'd'ailleurs

19 Culture Et moi : le projet de développement culturel discuté

associations

21 Pluie de titres nationaux et régionaux pour les athlètes quetignois

ville pratique

20 Tribune libre

22 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, addictaide.fr : s'informer en ligne sur les addictions, démarches téléphoniques : une nouvelle liste d'opposition avec Bloctel

« Vivre à Quetigny-Magazine »

Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny

Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr

Directeur de la publication : Rémi Détang

Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloublanp.

Graphisme couverture : Indelebil/Livia Marchand.

Photogravure, impression : ICO Dijon

Distribution : ESAT « Le Mirande »

Dépôt Légal : 2^e trimestre 2016

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite

www.quetigny.fr  Vivre à quetigny



Les visites de quartier

se succèdent à un rythme soutenu



Grâce à ces rencontres, de nombreux habitants viennent témoigner, près de chez eux, de ce qui va à Quetigny mais aussi de ce qui ne va pas.

Mon équipe et moi-même sommes attentifs à tout ce qui est dit. Bien souvent, nous échangeons avec des femmes et des hommes qui ne se seraient ni déplacés, ni exprimés dans d'autres lieux ou réunions publics.

Le vécu est très différent selon les quartiers, voire au sein d'un même quartier.

Ce qui nous revient souvent, c'est que Quetigny est une ville verte avec de nombreux services et commodités comme les transports ou les commerces. Ces arguments expliquent très régulièrement le choix de venir habiter ici.


Une habitante du Cours Sully nous confiait: « *Quetigny serait vraiment une ville très agréable à vivre si chacun y mettait du sien...* ». En cause selon elle la disparition du lien social qu'elle constate d'année en année, la solitude qui progresse, tout comme le manque de bienveillance des uns envers les autres...

Malgré tous nos efforts, Quetigny n'échappe pas aux évolutions de la société. La précarité, la montée de l'individualisme et les incivilités de toutes sortes pèsent sur le quotidien. L'insécurité routière et les déjections canines font également partie des nuisances qui empoisonnent la vie du plus grand nombre.

Pour répondre à cela, nous redoublons d'efforts : organisation de la fête des voisins, mise en place de chantiers éducatifs pour les jeunes, définition d'un nouveau projet culturel, retour d'Agir pour l'emploi pour amplifier notre action contre le chômage, festivités des 30 ans du jumelage et nouveau festival « En Quet'd'ailleurs » pour animer la ville... sans oublier le projet cœur de ville qui progresse.

Nous mettons en place les conditions pour favoriser le bien vivre ensemble à Quetigny. Après, il faut aussi pouvoir compter sur l'esprit de responsabilité et de fraternité qui est en chacun de nous et qui doit s'exprimer. Cela peut se traduire très simplement, au quotidien, par des gestes élémentaires de solidarité, de gentillesse, de tolérance et de respect envers ses voisins ou son prochain.

Ensemble, rendons la vie et la ville meilleures !



Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président du Grand Dijon

Nuisances sonores

UNE RÉGLEMENTATION A RESPECTER



Pour vivre harmonieusement et éviter tout conflit de voisinage dû aux nuisances sonores, il est utile de rappeler la réglementation en vigueur concernant notamment les travaux de bricolage ou de jardinage.

L'article 4 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 relatif à la lutte contre les nuisances sonores précise : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- . les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
 - . les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - . les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».
- Plus de précisions sur [quetigny.fr / vie municipale/](http://quetigny.fr/vie-municipale/) réglementations et infos légales / arrêtés.

Passeport

ATTENTION AUX DÉLAIS



Avec l'approche de la période estivale synonyme de grands départs en vacances, il est vivement conseillé de préparer dès maintenant vos formalités administratives pour assurer votre voyage à l'étranger. En effet, les délais pour la prise de rendez-vous en Mairie et pour l'obtention du passeport sont particulièrement allongés à cette période de l'année. Comptez une quinzaine de jours pour un rendez-vous passeport en Mairie et de 6 à 8 semaines pour l'obtention de votre passeport après validation en Préfecture. Attention : désormais, seule la Préfecture de la Nièvre est habilitée à traiter les demandes de passeport pour l'ensemble de la Bourgogne. Au-delà de l'allongement des délais, cette nouvelle organisation a pour conséquence le refus de toute demande urgente pour l'obtention d'un passeport N'attendez donc pas le dernier moment pour préparer vos vacances à l'étranger !

Fiscalité

+ 1% SUR LES TAUX COMMUNAUX EN 2016

Suivant les projections faites lors du vote du budget, les taux de fiscalité pour la part communale ont été votés au Conseil Municipal et adoptés à la majorité le 5 avril dernier. Dans un contexte de baisse de dotations de l'Etat, la Municipalité confirme sa volonté de maîtriser la pression fiscale avec une hausse modérée de 1% sur les taux d'imposition des 3 taxes directes locales, bien en-deçà des taux votés dans de nombreuses communes de France. Un choix qui permet de maintenir un haut niveau de services aux habitants : soutien à la vie associative et culturelle, niveau d'investissement significatif notamment dans le domaine de l'éducation (travaux de rénovation en plusieurs phases de la maternelle des Aiguisons)... Pour le Maire Rémi Détang : « une hausse d'impôts n'est jamais agréable. Mais il faut relativiser l'augmentation de 1% décidée par le Conseil municipal. Pour exemple, cela représente « + 2€ » pour un appartement rue des Huches ou rue Ronde et « + 7€ » pour un pavillon aux Allées Cavalières ».

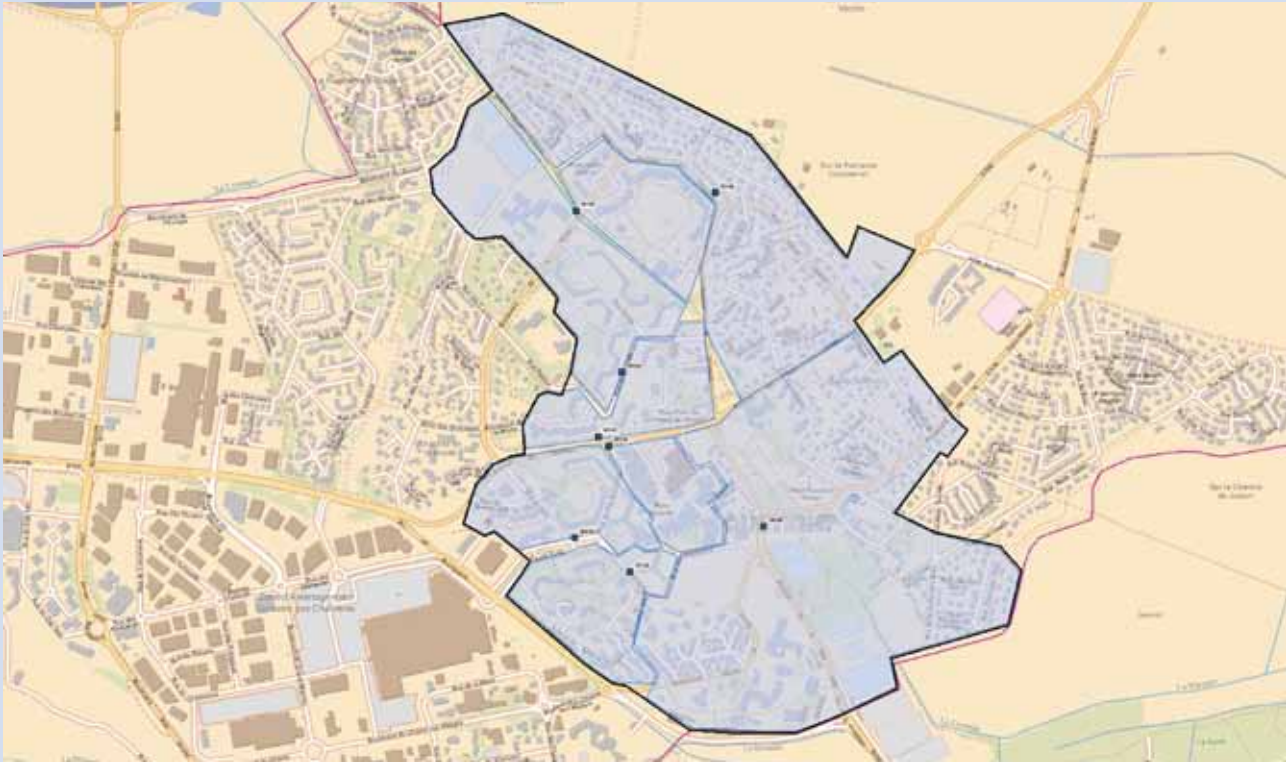


Le produit attendu de la fiscalité directe est estimé à 4,8 millions d'euros. Les taux d'imposition applicables en 2016 sont les suivants :

- . Taxe d'habitation : 12,70%
- . Taxe foncière bâti : 20,97%
- . Taxe foncière non bâti : 62,51%. ✨

LE TRÈS HAUT DÉBIT D'ORANGE ARRIVE PROGRESSIVEMENT À QUETIGNY

Quetigny est l'une des prochaines villes de la Communauté Urbaine du Grand Dijon à bénéficier du plan de déploiement de la Fibre mise en place par l'opérateur Orange.



La Fibre (ou FTTH) d'Orange, c'est quoi ?

C'est une nouvelle technologie pour l'internet qui repose sur la construction d'un tout nouveau réseau de communications en fibre optique.

La fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres.

Ce qui est nouveau c'est qu'elle est désormais utilisée sur les derniers mètres du réseau télécom, jusqu'au domicile : on parle de FTTH (Fiber To The Home).

Le déploiement FTTH permet également de couvrir l'ensemble des locaux professionnels, entreprises et sites publics situés sur le territoire de toutes les communes visées. Cette technologie 100% Fibre apporte des débits considérables - au moins 30 fois plus rapides que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL) - permettant de recevoir et envoyer des informations lourdes en volume de données, sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement.

C'est un nouveau réseau pour les usages numériques d'aujourd'hui mais aussi pour ceux de « demain ».

La Fibre pour quoi faire ?

Avec la fibre il est possible d'utiliser tous les écrans – télévisions en haute définition, tablettes, smartphones, ordinateurs, consoles de jeux – en simultanément au sein d'un même foyer avec un confort inégalé.

De plus, la Fibre offre aux joueurs, amateurs ou profes-

sionnels, rapidité et réactivité. Elle propose 500 Mbit/s minimum (qui peut aller jusqu'à 1Gbits) en débit de réception et jusqu'à 200 Mbit/s en débit d'émission soit un confort optimal pour télécharger ses vidéos et jouer en réseaux, notamment avec :

- un temps de réponse (latence ou ping) exceptionnel : plus de deux fois meilleur que celui du câble ou de l'ADSL.
- ce temps de réponse permet notamment aux joueurs de ne pas être en décalage avec le reste de l'équipe lorsqu'ils jouent en réseau.

La Fibre à Quetigny

A Quetigny, Orange a lancé la 1^{ère} phase de déploiement de ce nouveau réseau très haut débit 100%.

C'est un travail de plusieurs années, un chantier industriel technologique complexe qui est réalisé et financé sur ses fonds propres.

Les premières études ont débuté en 2015 et en 2016 Orange va commencer à déployer les premiers équipements de réseau dans les quartiers sous forme d'« armoires » appelées points de mutualisation et correspondant au périmètre du 1^{er} lot qui couvrira 50% de la commune (voir. carte).

Pour se tenir informé sur le déploiement de la fibre à Quetigny et sur l'éligibilité de leur domicile, les Quetignois peuvent aller sur le site via ce lien : <https://boutique.orange.fr/eligibilite>

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des opérations pour vous raccorder à la fibre.



Accompagnement de proximité

Agir pour l'emploi local

En se dotant de moyens supplémentaires pour l'emploi, la Ville réaffirme sa volonté de lutte contre le chômage en s'appuyant sur un nouveau service de proximité. Véritable porte d'entrée pour tous les demandeurs d'emplois de Quetigny, « Agir pour l'emploi » intervient au plus près de leurs besoins et crée une synergie entre tous les acteurs.



Dans un contexte national particulièrement dégradé sur le front de l'emploi et de l'insertion, la situation de Quetigny n'échappe pas à la règle. Pour autant, loin de baisser les bras et de céder à la fatalité, la Ville marque sa volonté de conforter sa politique sociale en recréant un service totalement dédié à l'emploi « Agir pour l'emploi ». Piloté par Dominique Bonne, référent PLIE (1) et promu Monsieur Emploi de la Commune pour les plus de 26 ans dans un rôle important de coordination et de suivi individuel, ce service de proximité met à la disposition des citoyens dépourvus d'emploi un certain nombre de moyens.

La Ville s'engage résolument à agir pour :

- > Personnaliser l'accueil des personnes en recherche d'emploi, notamment celles qui en sont le plus éloignées et évaluer précisément leurs compétences et potentiels
- > Exploiter toutes les pistes susceptibles de constituer un débouché professionnel ou un parcours d'insertion vers la reprise d'une activité. Accompagner chaque créateur d'entreprise pour ses recrutements
- > Créer la meilleure adéquation possible entre les besoins exprimés par les employeurs et les demandeurs d'emploi
- > Favoriser la mise en réseau des institutions oeuvrant en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, MDEF, Mission Locale, PLIE) et développer une synergie entre tous les acteurs susceptibles de trouver un emploi à ceux qui n'en ont pas
- > Promouvoir toute initiative pour l'emploi.

Quetigny avec son importante zone de chalandise ne manque pas d'atouts sur le front de l'emploi. Des partenariats étroits sont mis en place notamment avec les recrutements des nouvelles enseignes de restauration qui s'implantent dans la ville. Point d'entrée pour tout demandeurs d'emplois de Quetigny « Agir pour l'emploi » doit désormais devenir une structure incontournable dans la vie sociale de notre Commune. ✨

Renseignements : Mr Dominique Bonne. Mme Najate Karroum Agir pour l'emploi. Château Services. 22, avenue du Château. 03.80.48.41.10.

(1) - Plan Local pour l'insertion et l'emploi

Dispositif PLIE

Retrouver le

Moins connu que les dispositifs classiques de l'emploi, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un rouage essentiel qui permet un retour à l'emploi ou à une formation pour de nombreuses personnes. La clé de son succès : un accompagnement personnalisé de certains demandeurs d'emploi qui identifie efficacement besoins et potentiels. A Quetigny, 31 citoyens méritants sur la voie de l'insertion ont été distingués par le Maire Rémi Détang à l'issue de la réussite de leur parcours PLIE ces 12 derniers mois.

Ils sont chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, en recherche d'une nouvelle orientation professionnelle ou encore en manque de repère pour retrouver le chemin d'un emploi pérenne. Dispositif d'agglomération, le PLIE surfe sur une belle dynamique à Quetigny avec un référent dédié à l'accompagnement individualisé de ces personnes prescrites par Pôle Emploi, le Conseil Départemental, les services sociaux qui bénéficient de conseils, d'un suivi efficace pour les orienter vers un emploi ou une formation. Au terme d'un parcours moyen de 17 mois, une trentaine de bénéficiaires Quetignois du PLIE viennent de terminer leur parcours d'insertion avec à la clé un emploi en contrat aidés, une formation qualifiante. Tous sont sur la voie d'une sortie positive des dispositifs d'insertion. ✨

(1) - 20 autres sorties positives ont été également réalisées sur le canton, notamment à Chevigny-Saint-Sauveur.



chemin d'un emploi durable

Ce sont eux qui en parlent le mieux !

Sofya Galstyan. 27 ans



« D'origine arménienne et arrivée en France en 2010, il n'a pas été facile pour moi d'accéder à l'emploi en raison des contraintes administratives de ma situation et de mon niveau de formation. Grâce à l'accompagnement du PLIE et aux conseils du référent, j'ai pu être orientée vers différentes filières d'activités et mesurer rapidement ce qui me correspondait le mieux tant sur le plan personnel qu'au niveau de mon organisation familiale. J'ai ainsi eu une période d'essai comme serveuse au restaurant La Boucherie à Quetigny, j'ai fait un stage de vente et une mission de femme de chambre en hôtellerie. Aujourd'hui je suis en contrat à durée déterminée insertion jusqu'en juillet 2016 au CFA La Noue de Longvic où je prépare des plats en cuisine et assure un service de nettoyage. Cette activité professionnelle me plaît avec beaucoup de découvertes culinaires et j'espère poursuivre mon contrat ici. L'expérience démontre que l'accompagnement du PLIE offre des opportunités d'accès à l'emploi et m'a permis de reprendre confiance en moi ».

Abdelmadjid Tayebi. 48 ans

« Avec une formation d'ingénieur en agronomie, j'ai exercé pendant une dizaine d'années en tant qu'enseignant formateur non titulaire dans des structures type lycée agricole, Maison familiale rurale. Mais sans concours, il est difficile d'obtenir un CDI. J'avais donc besoin d'informations, de conseils et de suivi qui m'ont été apportés par le PLIE. Après une courte formation « connaissance des plantes aromatiques et médicinales au CFPPA de Quetigny et une brève immersion en entreprise agricole à Baulme-la-Roche pour approfondir mes connaissances, j'ai accepté un poste proposé par le Rectorat en emploi aidé (CEI / 20 h hebdomadaire) au lycée Stephen Liégeard de Brochon en tant qu'auxiliaire de vie scolaire pour accompagner un étudiant en BTS en situation de handicap. Je complète cette activité professionnelle avec un contrat de 6 heures par semaine avec les PEP21 pour de l'aide aux devoirs dans les écoles du Grand Dijon. Ces contrats me permettent de réin-



tégrer l'Education nationale et surtout de préparer dans de bonnes conditions le CAPES pour 2017. C'est pourquoi le dispositif du PLIE est utile car vous bénéficiez des conseils d'un référent de proximité qui vous remet en confiance, vous transmet son énergie et son expertise et vous permet d'envisager des projets professionnels viables ».

Erick Orioux. 45 ans

« Informaticien de formation, j'ai travaillé en tant que développeur de programmes informatiques dans des sociétés de services à Paris. Arrivé sur Dijon en 2000, je n'ai pas trouvé les mêmes opportunités dans ce domaine d'activités alternant petits boulots, formation, CDD et périodes de chômage. Grâce au dispositif PLIE, j'ai pu



obtenir une mission pendant près de 2 ans (sept.2013 –août 2015) de technicien maintenance informatique et réseau auprès du corps enseignant du collège Bachelard à Dijon. Cela m'a redonné confiance. Aujourd'hui, je suis administrateur numérique aux PEP21 pour conduire un projet qui se développe dans le cadre d'un contrat aidé sur 2 ans et qui pourrait déboucher sur un CDI. Incontestablement, l'accompagnement PLIE m'a remis sur les rails et éloigné le spectre de la détresse morale et financière liée à une situation précaire. En bénéficiant est une chance car on est bien souvent trop seul dans la recherche d'emploi ».



Rencontres avec les habitants

A votre écoute au quotidien

Le Maire Rémi Détang et son équipe municipale donnent rendez-vous aux habitants dans leur quartier pour des temps d'écoute, d'échanges et d'information. 14 rencontres sont programmées jusqu'en septembre près de chez vous.

Engagées depuis 2014, les visites du Maire et de son équipe municipale dans les quartiers à la rencontre des habitants ont repris depuis mai dernier. La méthode est simple : il s'agit avant tout d'écouter les habitants, de les informer des projets municipaux, d'envisager ensemble des solutions aux problèmes posés. Ces moments d'échanges importants permettent de soulever des questions ou des problèmes qui se posent dans un quartier (aménagements, vitesse, voirie, accessibilité, incivilités...) mais aussi d'aborder largement des sujets de la vie municipale.

Les élus effectuent un tour dans le quartier concerné, puis donnent rendez-vous en plein air aux riverains pour engager les discussions et débattre du quotidien du quartier.

Des échanges souvent riches et intéressants qui pointent les satisfactions, les préoccupations et les contrariétés ressenties par les habitants.

Depuis le 11 mai et jusqu'au 28 septembre, 14 réunions sont programmées. N'hésitez pas à participer ! ✨

CALENDRIER DES RENCONTRES

● **Mercredi 8 juin à 18h30**

Quartier Fontaine Village. RV Place du Suchot

● **Mercredi 15 juin à 18h30**

Quartier Fontaine aux Jardins. RV Parking de la salle de la Fontaine aux Jardins

● **Samedi 18 juin à 10h30**

Quartier Grand Chaignet / Camus / Ronde. RV parc Grand Chaignet vers les jeux pour enfants

● **Mercredi 29 juin à 18h30**

Quartier Vieux Village. RV sur le parvis de la Maison de retraite

● **Samedi 2 juillet à 10h30**

Quartier Place centrale Rendez-vous vers le bassin

● **Mercredi 6 juillet à 18h30**

Quartier rue des Vignes. RV sur le parvis de Château Services

● **Mercredi 7 septembre à 18h30**

Quartier Allées Cavalières. RV place de Ronce Vitte

● **Mercredi 14 septembre à 18h30**

Quartiers Prévert / Koulikoro / Jack-London. RV salle Nelson-Mandela

● **Mercredi 21 septembre à 18h30**

Quartiers Aiguillons / Olivier-de-Serres. RV devant la Maison des associations

● **Mercredi 28 septembre**

Quartier Allées Cavalières. RV sur terrain de basket.

TELEGRAMMES



> ACTU COEUR DE VILLE

Dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) « Cœur de ville », une phase dite de « concertation » (1) s'est ouverte depuis le 17 mai dernier. Elle est l'application de la délibération adoptée lors du Conseil municipal du 15 mars dernier qui entérinait les modalités de concertation liées à la création de cette ZAC. D'une durée d'un mois jusqu'au 17 juin 2016, cette démarche réglementaire s'appuie sur de nombreux éléments d'information grand public : Kiosque de panneaux d'information installé place centrale



Roger-Rémond et en Mairie, registre mis à la disposition du public à la Mairie, réunion publique avec présentation d'une animation vidéo 3D du futur cœur de ville, site internet quetigny.fr et page facebook de la Ville « Vivre à Quetigny ».

A l'issue de cette phase réglementaire, le Conseil municipal du 28 juin prochain devrait entériner officiellement la création de la ZAC.

(1) – Cette concertation porte sur la création de la ZAC en elle-même et non sur le fond du projet « Cœur de ville » où une importante concertation a déjà eu lieu avec les habitants.

> CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à 20h30, en Mairie le mardi 28 juin 2016. Les réunions du Conseil sont publiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent assister aux décisions prises par les élus. A noter que les comptes-rendus de conseils municipaux sont en ligne sur le site internet de la Ville : www.quetigny.fr.

Statut de l'élu

Temps partagé et pleine responsabilité



Artisans de la démocratie locale, les élus – qu'ils soient conseillers municipaux, adjoints ou bien maire – ont un rôle essentiel dans la vie d'une commune. Ils agissent au quotidien, chacun à leur niveau, pour discuter et mener à bien des projets dans l'intérêt général. Pour autant, loin d'être des « professionnels » de la politique, ces élus locaux doivent gérer au mieux leur temps d'engagement entre leur mandat, leur activité professionnelle et leur vie privée.

On entend dire parfois que les élus municipaux ne sont pas suffisamment disponibles ou réactifs pour traiter certaines demandes ou initiatives. En premier lieu, il faut savoir qu'un élu – hormis parfois le maire - n'exerce pas son mandat à « plein temps ».

Etre élu, ce n'est pas un métier

A Quetigny, 29 élus siègent au Conseil municipal. Parmi eux, des cadres d'entreprise, des enseignants, des fonctionnaires, des ouvriers, des employés, des retraités... Outre le Maire, Rémi Détang, la Municipalité (terme qui désigne l'exécutif municipal) se compose de 8 adjoints et de 2 conseillers délégués qui assument leur responsabilité dans des domaines d'intervention variés : le patrimoine, la culture, la solidarité, l'éducation, la vie associative, le budget... La plupart du temps, ces élus « exécutifs » concilient leur engagement avec une activité professionnelle. C'est une réalité : être élu local et à fortiori adjoint ou conseiller délégué

nécessite du temps pour étudier les dossiers et participer aux diverses réunions, en journée comme en soirée. En revanche, il revient aux agents municipaux d'assurer la mise en œuvre et le suivi quotidien des projets décidés par les élus au service des habitants.

Un agenda particulièrement chargé

La semaine d'un adjoint, d'un conseiller délégué et, dans une moindre mesure, d'un conseiller municipal n'a rien d'une sinécure. Ainsi, l'adjoint assiste au bureau municipal piloté par le maire chaque lundi, fait le point régulièrement avec le chef de service de son domaine de délégation, prépare et anime les réunions de sa commission municipale, participe à de multiples réunions de travail. A cela s'ajoutent les réunions publiques, les manifestations, les visites de quartier, la célébration de mariages, les permanences d'adjoints sans rendez-vous le samedi matin en mairie, les veilles téléphoniques soir et week-end... sans oublier les conseils municipaux une fois par mois, voire les rendez-vous avec les ad-

ministrés qui en font la demande. Bref, un agenda pléthorique qui démontre la nécessaire disponibilité et l'implication de proximité de ces citoyens « pas tout à fait comme les autres ». Tous les élus ont droit à bénéficier de formations leur permettant d'approfondir leurs connaissances sur des sujets utiles à leur mandat. Force est de constater que les missions et devoirs des élus sont multiples. Les membres de l'exécutif perçoivent une indemnité mensuelle pour exercer leur responsabilité. A Quetigny, le montant de ces indemnités perçues par le Maire, les adjoints et les conseillers délégués est bien inférieur aux niveaux autorisés par la loi. Les élus salariés peuvent aussi bénéficier de crédits d'heures et d'autorisations d'absences. Reste à espérer la mise en place d'un véritable statut de l'élu qui permettra l'exercice de la démocratie locale dans les meilleures conditions. ✨



Eco-citoyenneté

Ne jetons plus, réparons !

Chaque année, des tonnes de meubles et d'objets divers encore en bon état sont abandonnés. Dans le Grand Dijon, ces objets devenus déchets représentent 348 kg par habitant et par an.

Pourtant, il appartient à chacun de nous de changer ces mauvais réflexes pour donner une seconde vie à ces objets. En effet, faire réparer un objet par un artisan évite son abandon et prolonge sa durée de vie.

Ainsi, les artisans réparateurs sont des acteurs à part entière de la prévention et de la réduction des déchets. Pour promouvoir leur engagement, l'ADEME, les conseils départementaux de la région Bourgogne Franche-Comté et la chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (1), ont mis en place un annuaire de la réparation, du réemploi et de la location.

Pour trouver une solution près de chez vous, suivez le lien :

<http://annuaire2emevie-bourgogne.ademe.fr/> ✨



(1) – Une action réalisée dans le cadre de la convention signée entre la Ville et la CMA (Voir VAQ N°187)

Animations Agenda21

Des ateliers malins et des balades découvertes



Chaque année, des animations d'éducation à l'environnement et au développement durable sont proposées aux habitants par la Ville et ses partenaires. Ateliers vélos, ateliers malins et pratiques, balade dans Quetigny autour de thématiques pour redécouvrir sa ville sont autant d'actions gratuites et

ouvertes à tous qui permettent de faciliter son quotidien avec de simples réflexes et gestes éco-responsables.

Un programme complet annuel vient d'être édité pour permettre aux habitants d'anticiper leur participation à ces différentes animations dont certaines sont sur réservation.

Plus d'infos sur www.quetigny.fr/agenda21.

Quelques idées de balades découverte et ateliers :

- La Colline, une salle festive avec sa toiture végétalisée
Jeudi 16 juin à 18h30, RV devant la Colline
- Quetigny à vélo et pique-nique au parc des Cèdres
Dimanche 19 juin de 11h à 12h30, R-V Mairie
- Atelier Mobilité avec la réalisation d'une chronocarte de Quetigny à vélo. Mercredi 29 juin à 14h30, RV Mairie salle du Conseil. ✨

TELEGRAMMES



> NATIONAL MOUTARDE CRIT

Après trois éditions organisées à Dijon, Quetigny accueillera le dimanche 17 juillet le National Moutarde Crit, une course cycliste unique en France et de dimension internationale. Particulièrement prisé des jeunes, ce Critérium de vélos à pignon fixe organisé par Sportunit' fera rage au cœur de la zone commerciale de Quetigny empruntant le bd du Grand Marché, les rues du commerce, des échoppes. Un événement sportif gratuit et spectaculaire à ne pas manquer !

> ACCUEIL DE JOUR SAMSAH

Ouvert en 2008 à Quetigny, le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) étoffe son offre de services de proximité avec un accueil de jour qui bénéficie de locaux accessibles et mieux adaptés pour l'accueil et le suivi de personnes en situation de handicap. Inaugurés le 10 mai dernier par Michel Martin, Président de la Mutualité Française Bourguignonne et Rémi Détang, Maire de Quetigny, ces nouveaux locaux permettent aux personnes accompagnées par le SAMSAH de bénéficier d'activités collectives ou individuelles de vie quotidienne, cognitives, corporelles, de création et d'expression.

0123456789 le chiffre

2000

C'est le nombre d'ampoules «Led» qui seront mis à disposition des habitants en échange d'ampoules usagées. Dans le cadre du label Territoires à énergie positive pour la croissance verte dont Quetigny est lauréate depuis 2015, la Ville mène une opération avec EDF et le Ministère de l'écologie pour encourager les gestes éco-citoyens des habitants et pour diminuer la consommation d'énergie sur la commune. Sur le principe 1 ampoule rapportée = 1 ampoule «Led» offerte en Mairie et à Château Services, la Ville et ses partenaires contribuent ainsi à la sensibilisation des habitants et au respect de l'environnement.

A noter : les ampoules Led distribuées ont un culot à vis.

30 ans d'actions

Il était une fois

le Jumelage Coopération



En ce début du mois de juin, Quetigny célèbre 30 ans de coopération et d'échanges avec la ville jumelle de Koulikoro au Mali. Une semaine de festivités anime la ville avec en point d'orgue le week-end du 11 et 12 juin conjuguant les cérémonies officielles, un concert anniversaire d'une grande artiste malienne Mamani Keïta, un marché exceptionnel d'artisanat africain et un tout nouveau festival « En Quet'd'ailleurs » faisant la part belle aux musiques du monde.

Depuis 30 ans, le Jumelage-Coopération permet de tisser des liens étroits avec le Mali et l'Allemagne.

Deux continents – L'Afrique et l'Europe – se sont rapprochés et de nombreux habitants de Quetigny, de Koulikoro et de Bous ont appris à mieux se connaître, s'entraider et s'estimer.

Malgré des conditions géo-politiques difficiles aujourd'hui au Mali, les projets de coopération se poursuivent pour répondre au mieux aux besoins sanitaires, éducatifs et économiques de la population malienne.

Des défis restent pourtant à relever pour continuer cette solidarité humaine qui repose avant tout sur l'engagement sans faille des 3 villes et des nombreux bénévoles des différents comités qui œuvrent sans relâche. Nul doute que cet anniversaire saura impulser un élan pour poursuivre cette belle aventure solidaire et fraternelle.

Rémi Détang

Maire de Quetigny
Président du Comité de Jumelage

Jumelage Coopération

30 ans d'actions et de solidarité nord/sud

Education, santé, soutien aux activités économiques et richesse des échanges inter-culturels ponctuent depuis 30 ans les relations et actions du jumelage coopération. Une aventure humaine extraordinaire qui continue de contribuer au rapprochement des peuples et de porter des projets solidaires répondant aux besoins des maliens.



Atypique, Quetigny l'a été dans son développement de ville nouvelle. La création et l'envol du jumelage coopération n'a pas échappé à cette singularité locale. Se détournant un temps des traditionnels jumelages entre villes européennes, Quetigny choisit en 1986 un axe de coopération nord / sud. Alors que le Mali subissait depuis plusieurs années une sécheresse sans précédent, Quetigny a voulu aller au-delà de la solidarité internationale de collecte sans lendemain pour venir en aide aux populations maliennes. Si jumelage il y a, il s'inscrit durablement dans la coopération et le co-développement. Son Maire Hervé Vouillot frappait à la porte d'Alioune Blondin Beye, ancien ministre malien, pour rechercher une ville malienne à taille égale de Quetigny. Ce fut Koulikoro et le jumelage était né.

« Apprends-moi à pêcher au lieu de me donner du poisson »

Ce proverbe illustre parfaitement l'esprit et les bases d'une coopération voulue par les 2 maires Hervé Vouillot et Jean-Marc Dembélé. Lors de la signature de la convention du jumelage, l'ancien maire de Quetigny déclarait : « face au fossé grandissant entre les pays développés et le tiers monde, notre volonté est simple : tisser avec la ville de

Koulikoro, sur un pied d'égalité, des relations privilégiées tant sur le plan économique que sur le plan culturel ou social et mettre en œuvre des actions concrètes et efficaces ». Dès lors une solidarité active s'organisait avec l'un des peuples les plus démunis de la planète. Successeur d'Hervé Vouillot, Michel Bachelard poursuivra cette dynamique solidaire.

Education et santé, les 2 piliers du jumelage

Pour Rémi Détang, maire de Quetigny et Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative et au jumelage coopération : « *Depuis 30 ans, malgré les évolutions politiques, sociales et économiques, le jumelage coopération est animé par le même esprit. Il faut un peuple éduqué et en bonne santé pour pouvoir s'émanciper. Ainsi de nombreux projets de coopération réalisés et co-financés par les trois villes jumelles ont été axés autour de ces piliers essentiels de l'éducation*

et de la santé répondant efficacement au besoins de la population malienne ». Cette volonté s'est traduite par la construction de nombreuses salles de classes pour les élémentaires, le soutien au fonctionnement des jardins d'enfants (école maternelle), la construction ou rénovation de maternités et de centres de santé communautaires.(1) Des actions salutaires permettant de lutter contre la sous scolarisation des enfants maliens et d'améliorer les conditions sanitaires de la population. Les multiples partenariats dans le domaine de l'éducation avec la mobilisation de partenaires institutionnels (lycée agricole, collège, écoles primaires avec le partenariat éducatif, Enita...) ont favorisé les échanges scolaires et l'amélioration des conditions d'enseignement et de pédagogie.

En 2006, la scolarisation à Koulikoro est l'une des plus importantes du Mali récompensant les efforts des villes jumelles.

Des projets de développement

Le jumelage coopération, c'est aussi des actions ponctuelles (forages de puits, envois de matériel médical, livres...) et des prêts financiers avec de nombreux micro-crédits alloués pour des projets portés par des femmes ou pour le soutien à des actions de développement rural. Dernier grand projet d'envergure, la concrétisation d'une action sanitaire avec la mise en place de la collecte et du traitement des déchets à Koulikoro avec à la clé la possibilité de création d'emplois.



Les femmes et les hommes au cœur du projet

Autre clé de voute du jumelage coopération, les relations durables entre les hommes affirmées par une volonté forte de multiplier les rencontres, les échanges pour apprendre à mieux se connaître et agir. Ainsi, des séjours adultes régulièrement organisés entre les 3 villes jumelles permettent de débattre des projets en fonction des besoins et de suivre les réalisations sur le terrain. Des séjours jeunes avec la réalisation d'un chantier ont rythmé, pendant de longues années, les étés d'ados quetignois à la découverte d'une autre culture. Côté culture justement, de nombreuses manifestations ont ponctué ces 30 années d'échanges avec le festival Palabres faisant la part belle à l'art, aux spectacles vivants de l'Afrique de l'Ouest, et la foire d'artisanat africain qui permet de dégager des ressources pour financer les actions du jumelage. Enfin Koulikoro a été la première ville du Mali à inaugurer en 2001 une bibliothèque construite et aménagée par le jumelage.

Des actions qui ont toujours du sens

Pour les deux élus Quetignois : « Malgré un contexte qui reste difficile depuis les attaques venues du nord du pays et un climat d'insécurité territoriale, nous continuons les actions pour accompagner les besoins de la population malienne qui doit être actrice des projets destinés à améliorer la vie quotidienne. Aujourd'hui, si les séjours adultes

et jeunes au Mali ont été suspendus, les projets se poursuivent avec le déplacement des délégations officielles - dernière en date en mars 2016 sur le sol malien - et les rencontres et échanges se poursuivent avec nos amis allemands ».

Un jumelage reconnu... même par la COP 21

Membre fondateur et acteur du réseau multi-acteurs de Bourgogne Coopération, le jumelage de Quetigny est reconnu dans la région et ses projets bénéficient de soutien financier du Ministère des affaires étrangères. Dernier exemple en date, l'inscription de Quetigny dans les projets de coopération retenus dans le cadre de la COP 21. « Nous sommes la seule petite commune à figurer dans le top 10 des collectivités récompensées pour notre projet collecte et valorisation des déchets. Une belle reconnaissance



Festivités des 30 ans

Samedi 11 juin

- Cérémonie du 30^e anniversaire du Jumelage-Coopération à 10h place centrale Roger-Rémond
- Concert de Mamani Keïta à 20h, scène extérieure Espace Mendès-France
- Marché d'artisanat africain de 14h à 20h et 22h à 00h, gymnase Mendès-France (ouvert également le dimanche 12 juin de 10h à 18h).

pour un travail de longue haleine qui porte ses fruits aujourd'hui » se félicitent les deux élus Quetignois. Et de poursuivre « Notre jumelage ne pourra continuer à vivre que par les échanges, les rencontres régulières et les projets. C'est le fondement même de notre coopération. Une nouvelle charte sera signée le 11 juin lors des cérémonies officielles des 30 ans du jumelage avec la réaffirmation des principes de fonctionnement et des engagements en matière d'éducation, de santé et de développement économique. Des festivités auront lieu dans la ville du 4 au 12 juin pour que les habitants prennent conscience de la richesse et de l'importance d'une coopération de ville à ville qui se veut d'abord humaine ».

(1) - Des travaux de construction d'une 3^e maternité vont débiter dans les prochains jours.

Témoignages

Le jumelage-coopération vu par...

Ils ont marqué l'histoire du jumelage-coopération par leurs engagements sans faille, leurs participations aux projets et leurs riches contributions aux échanges entre les populations des trois villes jumelées. Ces personnalités donnent leur vision de cette belle aventure humaine et solidaire.

Bernard Gougnot (1)

Membre du Comité de jumelage de Quetigny

Le Jumelage Coopération,

● C'est une intense aventure qui relie les hommes, les femmes et les enfants du Nord et du Sud,

● C'est un héritage, celui de mes parents, passés par Koulikoro en 1941 et qui m'ont donné une image positive des Soudanais, Maliens devenus.

● C'est un chemin qu'Hervé nous a indiqué, il y a 30 ans.

● C'est la connaissance et le respect de l'Autre, la Solidarité pour un mieux vivre.

● C'est le Partenariat qui m'a tant appris des prouesses exercées par les enseignants de Koulikoro pour faire face aux difficultés d'enseigner au Mali.

● C'est le souvenir de la joie de mes anciens élèves à la réception d'une lettre de leur correspondant de Bous et de Koulikoro

● C'est ma famille Traoré dans sa concession de Koulikoro Bah et tous les amis que je retrouve avec grand plaisir à chaque séjour.

Josette Lessavre (2)

Membre du Comité de jumelage de Quetigny

D'emblée, j'ai adhéré à la proposition d'Hervé Vouillot de jumeler Quetigny avec la ville malienne de Koulikoro. Lors du 1^{er} chantier au Mali en 1985, j'ai tissé des liens amicaux qui durent toujours. Les enfants que j'ai emmenés à Koulikoro en 1988 pour un échange scolaire sont devenus des adultes sensibilisés aux problèmes de l'Afrique et du Mali en particulier. Mon engagement au sein du Comité de jumelage n'a pas faibli malgré de petites difficultés relationnelles

et nombreux sont les projets réalisés dans les domaines scolaires, sanitaires et de développement. En 1989, le jumelage avec Bous m'a également permis de tisser de nouveaux liens amicaux.

Maintenant, place aux jeunes pour que vive un jumelage dynamique et durable.

Stefan Louis (3)

Maire de Bous

Un oui clair pour le jumelage avec des échanges et l'engagement actif entre



Bous et Quetigny. Il nous faut consolider une bonne relation nos deux pays européens, sans laquelle l'Europe ne peut pas exister. Cela place le Jumelage dans une lumière particulière.

Les jumelages fournissent une base importante pour la coopération au niveau de la société civile ; à l'origine pour que les peuples se réconcilient, aujourd'hui ils servent le développement d'une Europe des citoyennes et des citoyens.

Nos actions ont du sens avec :

● Des projets, dans l'esprit de la Charte du Jumelage, c'est à dire

l'aide à la prise en charge au niveau de Koulikoro en concertation entre les trois partenaires.

● Des échanges d'expérience entre les partenaires, dans leurs possibilités financières

● Des échanges de jeunes dans les activités culturelles et sportives.

Youssouf Papa Traoré (4)

Maire de Koulikoro

La Coopération est multi-avantageuse. Les villes de Koulikoro, Quetigny et Bous sont associées par un jumelage-coopération dont les actes ont été signés en 1986 et 1989. Une coopération plus solide dans le cadre de la justice et l'équité entre les différentes populations.

Les échanges permettent à nos différentes populations de se connaître et d'entreprendre ensemble des réalisations dans les domaines social, économique et culturel.

Quelques actions marquantes :

● L'éducation par la construction de nombreuses salles et d'une bibliothèque scolaire

● La santé par l'édification et la restauration des maternités-centres de santé communautaire et diverses actions ponctuelles (opérations lunettes, dotation en médicaments, pharmacie scolaire, échographie)

● La culture par la construction d'une bibliothèque communale et la dotation de livres.

● L'appui à la Commune Urbaine de Koulikoro dans le cadre de l'assainissement et la construction d'un dépôt final.

Avec la célébration du 30^e anniversaire, cela démontre l'attachement des différents peuples Allemands, Français et Maliens à certaines valeurs de solidarité, d'entraide sur le plan économique.



Ecole maternelle des Aiguisons

Une réhabilitation d'ampleur

L'école maternelle des Aiguisons va bénéficier d'une réhabilitation lourde qui se déroulera sur 4 phases opérées en périodes estivales. Un vaste chantier financé par la Ville à hauteur de 750 000€ pour offrir à terme de meilleures conditions d'enseignement aux enfants et à l'encadrement pédagogique.



Après l'école élémentaire (pavillons 1, 2 et 3) qui a profité d'une véritable cure de jouvence de 2009 à 2013, c'est au tour de l'école maternelle de faire l'objet d'une importante réhabilitation réalisée sur 4 ans. Construit à la fin des années 70, ce bâtiment va retrouver une seconde jeunesse répondant ainsi à une forte demande du corps enseignant.

Une première phase de travaux engagée dès cet été.

Du 6 juillet au 31 août, la première phase de cette rénovation sera consacrée aux travaux de désamiantage du bâtiment. Une réfection de la toiture sera réalisée avec la dépose des bacs acier et la suppression et le traitement de la sous toiture en fibro-ciment. Côté isolation, une nouvelle laine de verre sera apposée en provisoire (voir phase 3 et 4 avec la réfection des faux-plafonds) et une toiture en bacs acier sera posée. Par ailleurs, le traitement du désamiantage d'une partie des sols du bâtiment (3 salles de classes, bureau de la directrice et couloirs de cir-

circulation) seront entrepris. Après cette étape, les sols de salles de classes bénéficieront d'un revêtement en PVC répondant aux normes environnementales tandis que ceux des couloirs seront en carrelage. Le coût total de cette première phase de réhabilitation est estimé à 195 000€ TTC.

Un chantier confiné durant 1 mois.

Il est utile de rappeler que l'amiante lorsqu'elle est fixée dans les matériaux ne présente aucun risque sanitaire. Il n'en va pas de même lorsque ces matériaux sont détériorés par la réalisation de travaux générant de multiples particules d'amiante dans l'air. C'est pourquoi ce chantier, qui sera confiné, est opéré hors temps scolaire avec toutes les précautions nécessaires pour les personnels chargés du désamiantage, et cela, pendant toute la durée du chantier.

Une réhabilitation programmée sur 4 ans

Après une première phase réalisée cet été, 3 autres phases de rénovation suivront :

Été 2017 Phase 2 :

Réfection des sols restants des circulations, des deux salles de classes, du dortoir et de la tisanerie (désamiantage)

Remplacement des menuiseries extérieures des trois premières salles de classe et de façade vitrée de l'entrée

Été 2018 Phase 3 :

> Rénovation des 3 premières salles de classe (plafond, électricité, revêtements muraux, travaux de plomberie...)

> Remplacement des menuiseries extérieures de la dernière salle de classe et du dortoir

Été 2019 Phase 4 :

> Rénovation de la partie restante des circulations, des deux salles de classe, du dortoir et de la tisanerie (plafonds, électricité, revêtements muraux, travaux de plomberie...)

> Isolation extérieure, bardage et peinture des façades. ✨



Chantiers éducatifs

Remobiliser des jeunes autour d'un parcours d'insertion

La Ville et ses partenaires (1) proposent une action innovante pour permettre à des jeunes particulièrement éloignés des dispositifs d'insertion de reprendre confiance en leurs capacités et de retrouver progressivement le chemin vers une activité professionnelle ou une formation.



S'inscrivant dans une démarche de prévention, les chantiers éducatifs proposent à des jeunes garçons et filles de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, sans qualification et sans solution de travailler ensemble à la remise en état de halls traversant d'immeubles du parc locatif quetignois. Cette démarche vise à les remobiliser autour d'un projet scolaire ou professionnel en leur redonnant goût au travail et estime de soi !

Travaux de réhabilitation et accompagnement socio-éducatif

Un premier chantier éducatif a été mis en place en mai dernier au bénéfice de cinq jeunes qui se sont parfaitement acquittés de leur mission de réhabiliter les halls traversant l'immeuble des 11, 13 et 15 rue Ronde. Encadrés par un éducateur du service de prévention spécialisée de l'Acodège et d'un encadrant technique de l'IRFA, ces jeunes ont ainsi participé avec une belle dynamique de groupe à l'entretien et à l'embellissement de ces entrées d'immeubles à la plus grande satisfaction des locataires. Partagés entre travaux de rénovation en matinée et accompagnement socio-éducatif l'après-midi (bilan de santé, recherche d'employeur, définition de projet d'apprentissage...), ces jeunes qui sont rémunérés pour leur travail se voient ainsi remettre en selle et rattachés à une voie d'insertion. Actuellement, un autre groupe de 5 jeunes profite d'un nouveau chantier éducatif avec la rénovation des halls d'entrée aux 3 et 5 Cours Sully.

Intéressées par ce dispositif, les autorités de l'Etat et de la Justice se rendront sur place prochainement au moment de la signature avec la Ville du Contrat Local de Sécurité de Quetigny (voir VAQ N°187). ✨

(1) - Scic Habitat Bourgogne, Auxois Nord Services, Mission Locale, Educateurs de prévention de l'Acodège, Mission passerelle vers l'emploi de l'Acodège, IRFA, Préfecture de Côte-d'Or.

TELEGRAMMES



> FETE DE LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et le Multi accueil Maria-Montessori fêtent la petite enfance du 23 au 25 juin. L'occasion pour les petits et les grands de découvrir les multiples services et actions proposés par ces structures municipales. Au programme des festivités :

- Animations dans le jardin de la maison de l'enfant Maria-Montessori, jeudi de 10h à 11h30 et de 15h30 à 18h30.
- Portes ouvertes avec exposition ludique au RAM, jeudi 23 et vendredi 24 juin de 14h à 18h.
- Spectacle des Bisoutanou's « Le doudou de Mamadou », samedi 25 juin à 10h (RV au RAM). Gratuit sur réservation au 03.80.46.70.76.

> VACANCES D'ETE

Chaque année, la Ville et ses partenaires concoctent un programme d'activités riches, variées et éducatives à destination des 3 – 25 ans. Un guide complet présentant l'ensemble des propositions estivales a été édité et distribué aux habitants afin de leur permettre de choisir l'activité de leur choix durant l'été. Ce guide est également disponible sur quetigny.fr.

Centre commercial

> UNE SECURITE RENFORCEE

La Ville de Quetigny, la Préfecture, le Procureur, la Gendarmerie et le Centre commercial Grand Quetigny ont signé en mai dernier à la Mairie une convention visant au développement d'un plan de sécurisation suivi et pérenne du centre commercial. Améliorer l'échange d'information, optimiser la coopération entre commerçants et forces de l'ordre dans le but d'anticiper pour prévenir et sécuriser, évaluer les dispositifs sont autant d'engagements communs entre les partenaires.

> DESSERTE AMELIOREE

Un nouvel aménagement piéton en enrobé améliore la desserte et l'accessibilité depuis la station tram Grand-Marché jusqu'à Flunch et à la passerelle Carrefour dans la zone commerciale. Une bonne nouvelle notamment pour les personnes à mobilité réduite qui bénéficient désormais de cet accès sécurisé.

En route pour les J.O.

Yémi Apithy

à une touche du rêve olympique

A 27 ans, le sabreur Franco-Benois Yémi Apithy disputera ses premiers jeux olympiques à Rio cet été. Une fin de carrière sportive en apothéose pour ce podologue de profession qui entend savourer ce moment et entrer en piste dans l'arène Carioca sans pression. Entretien avec ce champion qui défendra les couleurs du Bénin.

Comment vous est venue cette passion pour l'escrime ?

« L'escrime, et particulièrement le sabre, est un peu dans l'ADN familial. Très jeune, j'accompagnais mon frère Boladé, lui aussi devenu un grand champion, à ses entraînements. Au fil du temps, l'encadrement m'a proposé de rejoindre le groupe et j'ai pris goût à ce sport vers 4 / 5 ans. Mon premier souvenir est sans aucun doute les petits jeux ludiques où une équipe défendait un château avec des sabres en

mousse face à une autre qui essayait d'entrer. Dès les premiers entraînements, ça m'a vraiment plu mais de là à dire que c'était une passion ! A cette époque, j'essayais beaucoup de sports ».

Quels ont été vos premiers faits d'armes ?

« J'ai fait mes premières armes au club de l'ASPTT Dijon. Ma première médaille significative, je l'ai obtenue en minime avec une belle 3^e place aux championnats de France. Suivront en sénior deux titres de champions de France par équipes (2011 et 2016) décrochés avec mon frère Boladé et Nicolas Rousset et deux titres de vice-champion d'Afrique (2014 et 2015). Je dois ma sélection aux JO grâce à mes bons résultats me positionnant parmi les deux premiers africains dans le classement mondial ».

Comment se prépare-t-on à participer aux JO ?

« Je me prépare spécifiquement avec mon entraîneur de toujours, Jean-Pierre Harbelot et physiquement avec Vincent Issartel dans une salle de sport à Quetigny. Côté mental, je fais des séances de sophrologie qui me permettent plus aisément les compéti-

tions. Ma préparation est un mix de tout cela à raison de 7/8 entraînements par semaine. Cela fait des grosses journées qui laissent peu de place aux loisirs. Et il n'est pas toujours facile de concilier son job avec une telle intensité sportive mais c'est le jeu de la préparation olympique »

Quel est votre état d'esprit actuel ?

« Je n'ai pas particulièrement de pression mais j'ai hâte d'y être. Participer aux jeux olympiques, c'est un rêve pour tout sportif de haut niveau. Cerise sur le gâteau, c'est à Rio, une ville qui m'a toujours attiré. Ce sera sans doute très difficile de décrocher une médaille mais qui sait, j'aimerais créer la surprise car la pression aux JO rentre dans beaucoup de têtes au moment d'entrer en piste. Mon premier objectif est toutefois de rendre fier ma famille, mes amis et tous les gens qui me soutiennent. » ✨



EMMDA

Les élèves sous le feu des projecteurs



L'École Municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA) poursuit tout au long de l'année ses missions de formation artistique, en prenant part activement à la vie culturelle quetignoise (intervention dans les écoles, auditions, Vacances artistiques...). Le perfectionnement des élèves passe par l'étape nécessaire de la représentation, tout au long du cycle annuel d'enseignement, avec cette année la tenue d'un concert rock, fruit d'une belle collaboration avec des classes de l'école élémentaire des Cèdres, et qui a connu un réel succès avec 450 entrées (fin avril - notre photo). Ces moments sont un pas de plus pour franchir le pont entre apprentissage et pratique amateur.

Les jeunes du Parcours chanson monteront sur scène dans le cadre d'une soirée dédiée à la voix, en collaboration avec le Conservatoire de Dijon, **samedi 25 juin** à 20h à l'espace Mendès-France. Puis ce sera le tour des élèves des classes de danse, **dimanche 26 juin** à 15h30 et à 17h30 à l'espace Mendès-France puis des options Voix-Chanson du Collège, lundi 27 juin et mardi 28 juin à 20h au Théâtre des Prairies.

Gratuit sur réservation au 03 80 71 97 80. ●

TEMPS FORT, LE 12 JUIN

Festival «En Quet'd'ailleurs»

une nouveauté au pluriel



Photo : Hervé Leteneur



Photo : V. Brusseau

les bonnes ondes insufflées par Tiéba Adom (chanson en français et dialectes togolais), Frédérique Carminati et ses musiciens (jazz - musique brésilienne), La Belle image (fanfare latino roots) et iltika (slam et quatuor à cordes).

Détente et musique, donc, mais pas seulement. Des animations libres d'accès de 15h à 19h vous inviteront à apprendre les règles du jeu typiquement africain d'awalé et à parcourir l'exposition d'instruments géants qu'il sera possible de faire vibrer, tourner, tinter, siffler et résonner. Des histoires vous seront contées, à 15h, 16h et 17h dans un espace dédié.

Un format inédit pour ce festival qui se concentrera sur un lieu : la plaine Mendès-France, et prendra le relais de l'intense programme d'animations des 30 ans du Jumelage.

Un espace convivialité proposera des rafraichissements et des spécialités africaines pendant toute la durée du festival.

Dimanche 12 juin de 15h à 19h plaine Mendès-France (repli à l'Espace Mendès-France en cas de mauvais temps). Gratuit et ouvert à tous. Renseignements au 03 80 48 28 43 et programme complet sur quetigny.fr. ●

A l'affiche



- 🕒 **Atelier d'écriture** avec Laurent Bouhier, samedi 11 juin de 10h à 12h à la Bibliothèque
- 🕒 **Atelier «Acheter sur internet»** par l'EPN, samedi 18 juin de 10h à 12h à la Bibliothèque
- 🕒 **Balade en Arts»** expo peinture sculpture photo par Reflets du 11 au 19 juin salle Nelson-Mandela
- 🕒 **Audition de piano** par l'EMMDA, lundi 20 juin à 18h30, salle Berlioz de l'Espace Léo-Ferré
- 🕒 **Mercredi du web** le 22 juin de 14h à 15h, par l'EPN à la Bibliothèque
- 🕒 **Audition de guitare** par l'EMMDA, mercredi 29 juin à 18h, salle Berlioz de l'Espace Léo-Ferré.

CULTURE ET MOI !

Cap sur de un nouveau projet de développement culturel

Soucieuse de sa politique culturelle, la Ville s'appuie sur un cabinet spécialisé pour l'accompagner à la définition d'un nouveau projet de développement culturel. Une première phase intense de concertation est engagée avec les partenaires et les habitants afin d'établir un état des lieux de la culture et de l'animation culturelle à Quetigny mais aussi définir des axes de travail prioritaires lors d'ateliers participatifs. Entretien avec Bernat Giacomo, chef de projet de la Scop (1) Sirventès.



Selon vous, les politiques culturelles « municipales » sont-elles appelées à être régulièrement repensées ?

Oui, bien sûr. Premièrement parce que les conditions changent, la ville évolue, et avec elle sa population. Les pratiques culturelles changent fortement avec l'irruption du numérique et son impact grandissant sur nos vies et dans la culture : qu'on pense à l'achat de musique et au téléchargement, à la recherche de documents. Une bibliothèque devient une médiathèque et un endroit où l'on vient de plus en plus chercher des informations et de moins en moins emprunter des ouvrages... Les politiques des autres collectivités ou d'Etat subissent aussi des inflexions. Deuxièmement parce qu'une collectivité, aussi volontaire soit-elle, ne peut tout faire d'un seul coup. Il lui faut faire des choix pour être plus efficace. Il faut donc du temps, se donner des étapes et

vérifier régulièrement si les étapes ont été bien franchies ou s'il faut corriger un peu le tir, puis entamer de nouveaux chantiers...

Quels éléments clés se dégagent de l'état des lieux de l'animation culturelle Quetignoise ?

Beaucoup de choses se font. La Ville aide notamment en rendant les services et spectacles accessibles sur un plan financier. Mais il manque de la mise en cohérence, de la construction ensemble pour toucher plus de monde. Beaucoup de Quetignois n'osent pas toujours franchir la porte de certains lieux comme l'école de musique, la bibliothèque ou la salle d'un spectacle.

Des efforts sont faits pour sensibiliser des enfants grâce à des intervenants de l'école de musique. Cependant, est-il possible d'élargir à toutes les disciplines artistiques et culturelles et proposer un vrai parcours d'éducation artistique et culturelle ?

La population vieillit mais bientôt arriveront aussi des familles avec enfants, des populations de cultures variées. Cette diversité, cette richesse oblige à s'adapter pour attirer tout le monde.

Quelles sont les prochaines étapes de la démarche du projet de développement ?

La concertation avec les acteurs et la population sur l'état des lieux pour que chacun puisse donner son avis, ajouter des informations puis pour réfléchir ensemble aux projets à mettre en place, s'interroger ensemble sur les priorités à se donner. Cela nous conduira ensuite à voir comment d'autres ont fait ailleurs afin de nous inspirer des expériences d'autres villes, en particulier pour imaginer l'équipement public d'animation culturelle prévu dans le projet Cœur de ville. Celui-ci serait à la fois un lieu de rencontres, de culture et d'activités d'expression pour tous les quetignois. ●

(1) - Société Coopérative et Participative

L'art du « Y'a qu'à, faut qu'on »

Le programme que nous avons présenté aux habitants en 2014 était complet et ambitieux... D'autres ne se sont pas privés pour y puiser – récupérer ?- des idées, notamment le réaménagement du cœur de ville.

Depuis, l'opposition - notamment celle de droite - s'enferme dans des « Y'a qu'à, faut qu'on » qui masquent mal leur manque de propositions.

Un exemple : la droite réclame haut et fort la réduction de la masse salariale, ce qui impliquerait des services et des agents municipaux en moins. Pourtant, elle n'explique ni comment, ni où supprimer des postes.

En ce qui concerne les investissements, c'est la même chanson : nous ne ferions pas assez ici ou là.

Nous faisons un choix, celui de maintenir le haut niveau de services aux habitants car nous considérons que cela est nécessaire, notamment en matière d'éducation, de solidarité et de culture.

Nous poursuivons aussi nos investissements, que ce soit pour réaliser le projet cœur de ville ou pour entretenir le patrimoine communal. Tout cela est rendu possible parce que la situation financière de Quetigny est saine.

Nous avons décidé cette année d'augmenter de 1% le taux des taxes locales. C'est une hausse mesurée, contrairement à de nombreuses autres communes de France, qui contribuera à financer nos engagements.

Bien entendu, l'opposition de droite qui a voté contre ne dit pas où trouver l'argent nécessaire.

Enfin, n'en déplaise à certains, Quetigny est souvent cité en exemple par l'Éducation nationale pour son action éducative, en témoigne les créations récemment de la classe pour enfants artistes et celle pour enfants de moins de 3 ans.

Les élus de la majorité municipale

Investir pour nos enfants : enfin !

Nos écoles sont vieillissantes, c'est le fruit de l'histoire de la ville. Une grande majorité d'entre elles nécessitent des travaux d'amélioration et de mise aux normes, afin que nos enfants puissent étudier dans des conditions décentes.

Lors de l'étude du budget 2015, nous avons dénoncé l'absence totale d'investissements dans les écoles de notre ville (cf : budget primitif 2015). A l'époque, la majorité nous avait répondu que cela prenait du temps de réfléchir à des solutions (alors que le maire de l'époque était en place depuis 2003...)

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'avoir été entendu et qu'un premier établissement, l'école maternelle des Aiguisons, soit enfin rénovée dès 2016 !

Nous tenons à féliciter les services municipaux pour le travail fourni.

Il faut aller plus loin car d'autres écoles méritent plus qu'un coup de peinture. Bien entendu, tout ne peut pas être fait en un mandat (surtout quand rien n'a été fait pendant 10 ans...) mais diriger une ville, c'est anticiper.

Avec des finances publiques de plus en plus contraintes, des choix de gestion de la majorité pénalisant l'investissement, il est plus que jamais nécessaire d'établir un plan pluriannuel d'investissement dans nos écoles. C'est la solution que nous proposons pour enfin anticiper, budgéter et mieux gérer.

Nous ne pouvons nous contenter qu'une seule école soit rénovée par mandat, nos enfants méritent mieux.

Damien Thieuleux, Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Marie Grenier, Didier Simoncini. Groupe « Agir pour Quetigny »

Les expulsions, c'est inhumain !

Avec la fin de la trêve hivernale, plusieurs familles de QUETIGNY sont sous la menace d'une expulsion de leur logement par SCIC Habitat (le bailleur social).

La force publique a été requise et accordée pour expulser ces familles qui ne sont pourtant pas des délinquantes. Certaines sont des femmes seules avec de très jeunes enfants scolarisés en maternelle. Plusieurs sont demandeuses d'asile en France car elles sont menacées dans leur pays d'origine. Bien souvent, elles se trouvent dans une situation administrative qui est un vrai cercle vicieux. Elles ont eu droit à un logement, mais, suite à une obligation de quitter le territoire français, elles n'ont pas le droit de travailler ni de percevoir les aides auxquelles a droit toute famille.

Dès ces informations connues, un Collectif citoyen contre les expulsions locatives à QUETIGNY s'est constitué sur la base d'un seul principe : dans la France de 2016, on ne peut pas

accepter d'expulsions sans relogement dans des conditions décentes ! Le logement, comme la nourriture ou le vêtement, fait partie des Droits Economiques Sociaux et Culturels reconnus par de nombreux pays, dont la FRANCE. Il serait indigne, que ce principe soit oublié.

La Gauche Alternative se félicite de cette initiative solidaire pour éviter ces expulsions ou, du moins, imposer un relogement dans de bonnes conditions.

La ville de Quetigny et ses habitants ont déjà fait preuve de solidarité envers des familles en difficulté, ils ne resteront pas indifférents à ces situations dramatiques.

**Pierre Abecassis
Conseiller municipal Gauche Alternative de Quetigny**

Je vous invite... **lundi 6 juin**



À partir de 18h, AHVVES vous invite à un après-midi partagé entre valides et personnes à mobilité réduite à l'espace Mendès-France. Essayer, jouer, apprendre, partager... tous ensemble aux rythmes des diverses activités proposées par les organisateurs et les nombreuses associations partenaires : Boccia, danses folkloriques, djembé, fléchette pendulaire, football américain, handball Fauteuil, Kinball, tennis de table, tir à l'arc et tir laser, roller, sports de combat, déplacements insolites et parcours sensoriels.

L'association des bouchons pour les handicapés de Côte-d'Or remettra à cette occasion à l'association AHVVES un tricycle tandem côte-à-côte. Un matériel financé grâce la collecte des bouchons en

plastique dans tout le département. La collecte continue, vous pourrez déposer vos bouchons pendant cette soirée.

Pour prolonger ces temps de rencontres, « Je Vous Invite Ce Soir » se terminera à 20h30 par un « apéro - buffet » avec les spécialités que les participants auront pris le soin de concocter.

Entrée libre et gratuite pour les enfants et les adultes.

Renseignements au 06 68 80 42 29 ou ahvves@hotmail.fr ✨

TELEGRAMMES

> CHAMPIONNE JUNIOR EN DANSES URBAINES

Son enthousiasme est souvent remarqué lors des démonstrations de danse hip-hop à Quetigny, à l'occasion des événements tels que «Break your face» ou pendant la soirée de l'Engagement qui met à l'honneur les associations locales. La jeune Maëssane Hafid, 13 ans, est championne de France de Break dance depuis le 14 mai, titre décroché au Championnat All school où elle participait avec le groupe HDMI Team «Break your face».



> L'ASQ ORIENTATION EN OR ET ARGENT

En mai, au pied du Mont Ventoux, les Quetignois ont trouvé leurs marques. La jeune Alina Palcau, maintient un excellent niveau en conservant son titre national en orientation (dames 16). Virginie Parigot arrive vice-championne dans sa catégorie (dames 40), tout comme Daniel Papillon (Hommes 60). L'ASQ Orientation n'a décidément pas de souci à se faire.

> SAVATE BOXE FRANÇAISE : 2 CHAMPIONS DE L'EST

Deux membres de l'ASQ Boxe française, Charline Berthelon et Anthony Ballot, sont revenus de Barr (Haut-Rhin) avec le titre de championne et champion de l'Est. A seulement 22 et 25 ans, ces 2 passionnés ont déjà un joli niveau.

AGENDA ASSOCIATIF

> JUIN

Mercredi 8, 15, 22 et 29

Les P'tites pousses chaque mercredi (sauf le 1^{er} du mois et en juin/juillet) de 9h30 à 11h30 à la Ludothèque

Vendredi 17

Fête à Léo par le CSCLL à partir de 17h à La Colline

Mercredi 22

Jeux intergénérationnels spécial pique-nique et kermesse par la Ludothèque, salle du Cromois

Samedi 25

- **Ateliers jeux** avec les Gendarmes d'Ordonnance du téméraire à la salle des Epenottes

- **Gala de fin de saison de l'ASQ Gymnastique rythmique, au complexe sportif des Cèdres**

> JUILLET

Dimanche 3

Repas de quartier par le Village des Quetignerots

Mercredi 6

Jeux intergénérationnels «Baccalauréat» par la Ludothèque, à 14h salle du Cromois



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et au développement durable.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Najate Haïe
5^e adjointe déléguée à l'action culturelle.



Mario Luchin
6^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
7^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
8^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER
SECOURS EST VOTRE
MEDECIN GENERALISTE
OU UN GENERALISTE DE
GARDE. LE 15 EST RESERVE
AUX URGENCES VITALES.**

Démarchage téléphonique

BLOCTEL : LA NOUVELLE LISTE D'OPPOSITION



Vous rêver de ne plus recevoir des appels commerciaux incessants sur votre ligne téléphonique ! Depuis le 1^{er} juin, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique (à la fois sur fixes et mobiles) est ouverte. Les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur le registre d'opposition en communiquant leur numéro de téléphone par le biais du site web www.bloctel.gouv.fr.

Ils recevront alors un récépissé précisant la date à laquelle leur inscription sera effective sachant que ce délai sera au maximum de 30 jours après la délivrance du récépissé. Ce dernier indiquera également la durée d'inscription (valable 3 ans) sur cette liste d'opposition. Pour rappel, cette nouvelle « liste rouge » remplace Pacitel dont le service à fermer le 1^{er} janvier 2016.

Addictaide.fr

S'INFORMER EN LIGNE SUR LES ADDICTIONS



Alcool, tabac, cannabis... Addictaide est un site web qui s'adresse aussi bien aux personnes qui ont un problème d'abus ou de dépendance, qu'à leurs proches, aux médecins, aux associations d'entraide et aux chercheurs. Il propose de nombreuses solutions pour améliorer la prise en charge des dépendances. Toutes les dépendances sont abordées : alcool, drogues, jeux, addictions comportementales (vidéo, sexe ou alimentaires).

Et comme trouver des informations est une première étape vers une consultation, ce site réunit ressources et acteurs pour faciliter l'accès aux outils existants dans le domaine des conduites addictives. Le site www.addictaide.fr se présente comme un village où chaque acteur a sa maison.

Ainsi, en cliquant sur « la maison des patients et des usagers », l'internaute peut évaluer les addictions, trouver les aides téléphoniques, les structures et les professionnels près de chez lui ou les associations d'entraide aux patients. La « maison des familles » est destinée, quant à elle, aux personnes dont le conjoint(e), l'enfant ou un proche est concerné par une addiction. Elle donne des informations permettant de comprendre les addictions, oriente vers les structures et les professionnels avec ses annuaires. Elle propose aussi des liens vers des sites d'information ou des forums où il est possible d'échanger avec des professionnels de santé et des personnes dans la même situation.



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h
et de 14h à 19h. Le samedi de 9h
à 19h, le dimanche de 9h à 13h.



**La déchetterie est ouverte
7 jours sur 7.** (sauf le 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre) Elle est
réservée aux particuliers. **Son
accès est gratuit.** Un agent vous
accueille, contrôle les apports et
vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons
pliés, verre d'emballage (bou-
teilles, pots, bocaux), ferraille,
pneumatiques, textiles, bois,
plastique, déchets d'équipements
électriques et électroniques,
ampoules basse consom-
mation, huile moteur, filtre à huile,
déchets diffus spécifiques (acides,
solvants, vernis...), huiles de fri-
ture, huiles de vidange, batteries
de véhicule léger, incinérables tout
venant, gravats / inertes, plaques
de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets
d'activités industrielles, artisa-
nales et commerciales, déchets
putrescibles (sauf déchets verts),
amiante, déchets explosifs et
radioactifs, bouteilles de gaz,
extincteurs, déchets anatomiques
et infectieux, médicaments.



HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Cèdres Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi
et vendredi de 9h à 11h et de 15h à
17h30, le mercredi de 9h à 11h et
de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à
17h30. (fermé le jeudi matin)

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. Mardi de 16h à
18h30, mercredi de 13h30 à 18h30,
jeudi de 16h30 à 18h30, ven-
dredi de 15h30 à 19h, samedi de
10h à 16h30. Modification d'horaires
pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à
16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 ans ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au ven-
dredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à
17h45, mercredi de 13h30 à 17h15,
mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 17h30.

☎ 03.80.71.97.80.

Service Jeunesse et Citoyenneté

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

Point Relais Maison de l'Emploi et de la Formation

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h ☎

03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30. ☎ 03.80.48.28.40

Relais

Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à
18h30, les lundi, mardi, mercredi,
vendredi sur rendez-vous

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Accueil secrétariat du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au ven-
dredi de 11h à 12h et de 13h30 à
17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au ven-
dredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts
du lundi au samedi de 8h à 12h et de
14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h
et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

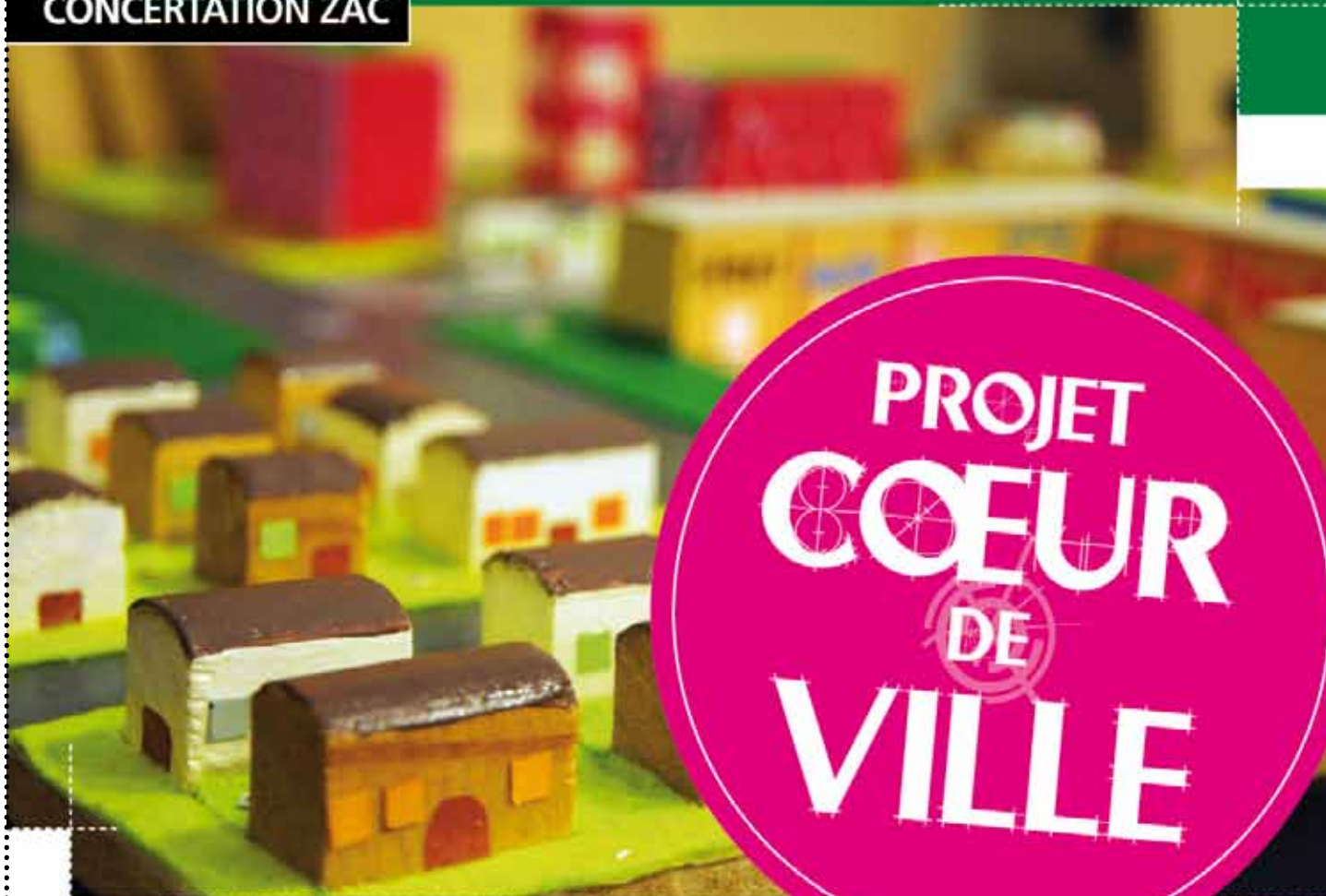
(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.

*Découvrons ensemble
le centre-ville de demain !*

CONCERTATION ZAC



PROJET
**COEUR
DE
VILLE**

RÉUNION PUBLIQUE

Présentation d'un film
d'animation 3D
du futur cœur de ville

Jeudi 9 juin 2016

à 18h30

Salle Mendès-France

ENTRÉE LIBRE

